

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 43 du 19 octobre 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

fixant la liste des indemnités attribuées aux personnels civils de rééducation et médico-techniques du ministère de la défense.

Du 9 octobre 2017

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ fixant la liste des indemnités attribuées aux personnels civils de rééducation et médico-techniques du ministère de la défense.

Du 9 octobre 2017

NOR A R M H 1 7 2 0 7 5 6 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 252-3.3

Référence de publication : JO n° 238 du 11 octobre 2017, texte n° 19 ; signalé au BOC n° 43/2017.

JORF n° 238 du 11 octobre 2017, texte n° 19